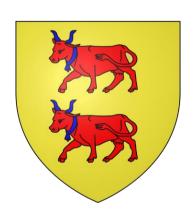


# Assemblée Générale 2018 Centre Nelson Paillou- 64000- Pau Le 9 décembre 2018







Compte rendu

# De 8h45 à 9 h accueil des participants.

Huit des 14 clubs du comité sont présents ou représentés ; aucune SCA n'est représentée. DOMMAGE, une AG est toujours un moment important pour un comité. Lors de cette Ag, outre les comptes rendus traditionnels qui vont être faits deux dossiers importants vont être évoqués : le site internet qui est enfin opérationnel (merci Sylvain) et le projet de réserve marine toujours porté par Eric.

# 9h: Le président ouvre l'assemblée générale.

Un tour de table est organisé pour permettre à chacun de mieux se connaître.

# Assemblée générale des commissions.

Le président annonce à l'assemblée générale la démission de Jean François JANICOT de la commission technique. C'est donc le secrétaire qui fait le compte rendu de la commission technique.

## Les formations en plongée au niveau du CoDep:

- Initial initiateur en février 2018 : 4 candidats un seul candidat a présenté le final sur un autre département.
- Initial initiateur en novembre 2018 : 3 candidats sur cette formation et 3 stagiaires pour la formation TSI (les 3 ont été validés) Merci aux E4 qui ont fait ces formations.
- Il faudra prévoir un final initiateur en juin 2019.

Merci au E4 qui ont animé ces formations.

# Les formations départementales des clubs :

- N1: 168 (en baisse), N2:65 (+14), N3:43(+16), PE12: 1, PE20: 0, PE40 7 (-3),
- Nitrox: 66, Nitrox confirmé 15 moniteurs Nitrox confirmés 6.
- RIFAP: 38 (+1) RIFA NAP 0, RIFA A 4 (+1)
- Enfants: bronze 14(-2) argent 20 (+ 10), or 4 (+4)
- Formation accompagnées: N4: 2 candidats, 3 MF1 stage final, 2 MF1 stage initial; ces candidats sont été accompagnés par la bourse de formation du CoDep 64

#### Les formations TIV.

- Deux formations TIV, 6 candidats et 2 recyclages à Pau les 3 et 4 mars, puis 6 candidats et 2 recyclages les 28 et 29 octobre 2018 à Hendaye. Merci Patrick.
- En prévisionnel, il faudra anticiper les recyclages et prévoir la formation tout au long des années qui viennent. A prévoir pour 2019, une formation initiale TIV 9 et 10 février à Pau et un recyclage.

**Analyseur d'air**: 6 (+2) clubs du comité ont demandé une analyse d'air cette année. De 4 on est passé à 6, on progresse. Rappel: à 50€ les 4 analyses nous ne faisons payer que les cartouches !!!

# Les formations en secourisme :

- PSC1 : 215 attestations délivrées pour 20 formations.
- 3 FCPSC1 cette année
- PSE1: 7 candidats 5 validés pour 1 formation
- 72 Formations continues PSE pour 8 sessions
- 6 F PSC et PICF pour une formation.
- Formation continue moniteurs : 16 MNPS PAE1/PAE2 et 10 MNPS PAE3 pour le CoDep et 2 FC pour des CoDep de la région.
- Rifap: pas de formation au niveau du CoDep.

# Rapport de la commission technique voté à l'unanimité.

Concernant la commission technique, il est décidé par les participants à l'AG de convoquer un colloque départemental des moniteurs afin de relancer le fonctionnement de la commission. Cette réunion devrait se tenir au mois de janvier. Tous les moniteurs des clubs sont invités à participer à cette réunion.

## Subvention de formations : RAPPEL.

Le CoDep ne peut pas donner de subvention pour les formations individuelles. Le CoDep achète donc des places de formation à la BFH et les revend diminuées de sa participation aux personnes inscrites en formation apurés de la BFH Participation

Proposition pour 2018-2019:

N4 : 100€ (stage sur 2 semaines) Participation initial MF1 : 120 ; final MF1 : 120€, Participation initial MF2 : 150€, final MF2 150€ ;

Dans la cadre de la féminisation nous consulter pour les aides du CoDep....

Merci aux demandeurs de respecter la procédure, sinon le CoDep ne versera pas la subvention.

# Budget des différentes commissions.

Commissions	Budget
Environnement et biologie subaquatique	300 €
Technique	400 €
Apnée	400 €
Juridique	Au cas par cas
Nage en eaux vives	600 €
Nage avec Palmes	800 €
Secourisme	En fonction des besoins induits par la réforme

Approbation des différents budgets à l'unanimité.

# Tarifs des formations.

Remarque : les tarifs proposés ici sont pour les licenciés des clubs du CoDep 64 et servent de base au calcul de la subvention club formateur.

BREVET OU FORMATION	CODEP
Niveau 3	300,00€
THEORIE NIVEAU 4	70,00 €
PRATIQUE NIVEAU 4	260,00€
INITIATEUR E1 & E2 (2) (*)	70,00 €
Module Optionnel E2 (2)	60,00€
Formation TIV (Technicien Inspection Visuelle des blocs) (1)	60,00€
Formation Continue TIV (2)	30,00€
SECOURISME	
PSC1 (1)	55,00€
RIFAP seul: (2) (*)	40,00€
PSC1+RIFAP (1)	90,00€
ANTEOR (2)(*)	50,00€
REMISE A NIVEAU ANTEOR/ RIFAP (2)	30,00€
PSE1 (1)	150,00€
PSE2 (1)	150,00€
REMISE A NIVEAU PSE1/PSE2 (1)	50,00€
MONITORAT PAE3 (3)	350,00€
MONITORAT PAE1 (3)	350,00€
REMISE A NIVEAU MONITORAT PAE3 / PAE1(3)	50,00€

Brevet ou formation non dispensé par l'organisme

- (1) Nombre minimum de participants : 6 (Coût minimum de formation facturée par le CoDep = Prix de la formation X 6)
- (2) Coût minimum de formation facturée par le CoDep: 120 €
- (3) Ces formations sont organisées pour et par le CoDep.
- (\*) désormais viendra s'ajouter le coût de la carte plastic FFESSM 12 € et le prix de la location des salles au CDNP de 24 € par jour à partager en le nombre de candidat Ces tarifs peuvent être négociés pour des actions visant un public extérieur au CoDep;

Les tarifs ont été votés à l'unanimité.

# Rapport d'activité du Président.

L'hiver n'a pas officiellement démarré, c'est vrai ! Mais ce félon est dans les starting-blocks, croyez-moi ! Prêt à geler sur place les slips de bain imprudents. On nous change l'heure dès le dernier dimanche d'octobre, si ce n'est pas un signe... Les givrés du ski lorgnent déjà sur les sommets, guettant le moindre flocon. Dans nos Pyrénées les marmottes sont sur répondeur, à l'abri dans leur terrier.

Alors parler de la plongée en décembre c'est aussi légitime que de se taper une tartiflette au bar de la plage en plein mois de Juillet. Mais n'est-ce pas hors période de compétition que les sportifs s'entraiment? Il impératif de se préparer durant cette période glaciale, durant laquelle quitter sa douillette couette est aussi compliqué qu'un 500 mètres capelé en pleine tempête.

Qu'allons-nous faire, nous plongeurs, pour survivre à la déferlante hivernale ?

Comptez sur l'anticyclone des Açores pour faire de la résistance et chauffer le thermomètre ?

C'est de l'insouciance!

Non, je vous assure, il faut se préparer, organiser le mouvement, trouver des alternatives.

Aujourd'hui les clubs du 64 sont parfois bien obligés de vivre sur leurs acquis, et faute de créneaux piscine ils sont toujours dans les années sixties ou l'on commençait à avoir les palmes qui démangeaient à PÂQUES et tel la sève des arbres l'appel des grands fonds montait au printemps tout le reste de l'hiver on imitait les Marmottes.

En continuant sur cette voie on fonce dans le mur sans s'en rendre compte et au détour d'une année mauvaise du coté météo on se retrouve avec des licenciés en moins.

Soit en 2018 la météo estivale n'a pas était propice à nos ébats subaquatiques, et la crise est là toujours aussi prégnante.

## Annexe 1 Etat des licences dans le 64.

Mais ces conditions économico-météorologiques se sont imposées à tous. Alors comment des départements du comité Régional ont-ils fait pour progresser et qui plus est, ceux sont des départements qui n'ont pas de façade maritime. Tout simplement ils ont une autre dynamique et exploitent les ressources fédérales que sont les diverses commissions.

Tous ont des commissions qui fonctionnement et celles-ci sont opérantes et dynamiques. La bio, la souterraine, la nage avec palmes, la nage en eaux vives fonctionnent bien dans ces départements proposent des stages des compétitions des rencontres etc Dans les Pyrènes Atlantiques pas une commission ne fonctionne et pourquoi ? Tout simplement au travers de vos clubs rien n'existe, pas une commission bio, même pas de commission audiovisuelle malgré des efforts d'Urpéan qui fait vivre son trophée photos. Nous sommes une région de montagne avec une multitude de torrents et cours d'eau, nous n'arrivons pas à créer au niveau départemental un embryon de commission nage en eaux vives et il en est de même pour la plongée souterraine. Le comble est que les autres départements viennent chez nous sur notre territoire pour assouvir leur passion.

Beaucoup de clubs des Pyrénées Atlantiques sont tournés vers la plongée exploration et ont les pieds dans l'eau, avec bateau compresseur et matériel et de ce fait la vie du club passe tout naturellement avant la vie fédérale. Nos clubs sont aussi confrontés au manque de créneaux piscines et prendre des licenciés en plus impose d'avoir un staff de moniteurs important pas toujours facile pour les gros clubs impossible pour les petits clubs donc tout le monde campe sur ses positions. Car toute progression entrainerait une augmentation des moyens humains au niveau des encadrants

De plus nous avons sur les Pyrénées Atlantiques 4 des 8 SCA qui sont affiliées au Comité Régional dont trois d'entre elles ne jouent pas le jeu de la Fédération restant avec un minimum de licences pour rester affiliées à la FFESSM alors qu'elles reçoivent beaucoup de plongeurs non licenciés qui pourraient rejoindre par une licence la FFFESSM accroitre l'effectif du Département. Tous ces éléments nous conduisent à une stagnation de nos effectifs et à un certain immobilise.

Les clubs du département c'est-à-dire vous les dirigeants je ne vous le dirais jamais assez le monde bouge et s'emballe. Aussi faut-il être très attentif à accompagner cela, à anticiper. C'est vital, c'est une impérative nécessité. L'émergence des pratiques nouvelles, et donc la solution qui va nous permettre de développer nos structures Peut-être qu'il faudrait désormais regarder vers d'autres activités qui ailleurs prospèrent, l'Apnée, la Nage en eaux vives, la nage avec palmes toutes ces activités attirent un public nouveau composé essentiellement de jeunes qui demain viendront à la plongée. Mais toutes ces activités sont tournées vers la compétition. Qui dit compétitions dit médailles et toute médaille acquise et un facilitateur de subvention.

« La plongée sportive en piscine » prend un essor important et peut-être un vecteur d'animation des entrainements piscines.

La Plongée sportive en piscine (« PSP » ou « Sport Diving »), est une discipline sportive de compétition en plongée scaphandre. Déjà pratiquée dans plusieurs pays européens, et notamment en Espagne ou elle a vu le jour elle se déroule exclusivement en piscine et elle est Indissociable de l'aspect compétitif.

L'idée en 2019 serait de développer cette activité au sein de notre Département crée une commission dans divers clubs et pourquoi pas aller se confronter a nos amis Espagnols. Nous sommes un Département frontalier et les

compétitions transfrontalières sont très prisées par le Conseil Départemental qui encourage ce type de manifestation. Voilà une nouvelle dynamique, une mise en mouvement, une énergie créatrice qui devrait touchés nos plongeurs qui pourront désormais se mesurer l'un à l'autre.

Autre gros chantier la Reserve marine sur le territoire d'Hendaye.

Pour résumé on nous écoute, mais on ne nous entend pas et l'accouchement sera long et difficile. Beaucoup de personnes n'en veulent pas et font tous ce qui est en leur pouvoir pour nous mettre de bâton dans les roues. (Les pouvoirs de certains sont importants et ces gens-là sont écoutés dans les hautes sphères) La décision finale ne pourra être que politique

Les scientifiques sont avec nous, les politiques sont conscients des problèmes que pose la diminution de la biodiversité sur la Côte Basque mais ne voulant pas heurter une partie de leur électorat ils tergiversent soufflant une fois le chaud une fois le froid suivant le public qu'ils ont en face d'eux. Et pendant ce temps la Réserve ne bouge pas. Merci à l'équipe, qui sous la houlette d'Éric Saint Matin, en décousent pour faire entendre notre voix car tel des Don Quichotte ils se battent parfois contre des moulins à vent et en plus, ils persévèrent. Bravo !!!

# Rapport voté à l'unanimité

# Rapport d'activité du secrétaire.

ENCORE un gros regret avec la communication, c'est récurant, même s'il semble que les informations circulent un peu mieux... ...Toujours le même souhait : AVOIR POUR CHAQUE CLUB UN N° DE Tel VALIDE et un MAIL VALIDE. Ensuite certains clubs (toujours les mêmes) se désintéressent totalement des actions du CoDep, par contre ils n'hésitent pas à se plaindre, auprès du Président de la région, du CoDep qui ne fait rien....

Les informations demandées aux clubs ne reviennent pas toujours et celles envoyés ont de grandes difficultés pour arriver à destination.

Mes activités au niveau du secrétariat pour 2018.

J'assure la remontée des informations au CNSA puis à la FFESSM, des articles à la fédé et par contre ceux-ci ne paraissent pas toujours...

J'effectue le suivi du matériel du CoDep :

• Matériel de secourisme, matériel pour les stages (vidéo, analyseur d'air, copie, reliure, etc....)

Je participe aux différentes réunions statutaires du CoDep et à la DDJS. Notamment celles concernant les modalités des différentes subventions.

Je gère toute la logistique d'inscription et d'organisation pour les formations : secourisme, initiateurs, (recherche des dates, des lieux de stages, gère la logistique d'accueil, etc.....)

Je participe à la commission pour instruire les demandes des différentes subventions (CNDS, Clubs formateurs, FFESSM...)

Je participe aux réunions secourisme à la préfecture où je représente le CoDep. J'assure également le suivi des formations avec la FNMNS. Je suis membre de l'EPN de la FNMS et toujours investi au niveau national, notamment pour le suivi et l'évolution des référentiels de pédagogie appliquée. Cette année nous avons redéposé les 2 référentiels FFESSM. Nous venons également d'obtenir l'agrément pour la formation « Instructeurs » à la FFESSM. Merci aux collègues qui m'ont aidé à écrire et ont relu les documents. Grace à ce travail tout a été validé du premier coup par la DGSCGC

J'assure le suivi de l'ensemble des formations au niveau secrétariat : Listes, PV de formations, factures, etc. J'établi les attestations pour les dons en nature pour les impôts.

Je gère les boites mail du CoDep et vous retransmet très régulièrement des mails pour info.

Je passe très régulièrement au CDNP, au moins une fois par semaine. Souvent le mardi matin (point avec le président) et quelques fois le jeudi matin ou après-midi également, il m'arrive aussi d'être au comité le vendredi.

**Une grosse satisfaction** : la naissance ou plutôt la renaissance du site internet grâce à Sylvain. Maintenant il faut le faire vivre et c'est de la responsabilité de chacun d'apporter sa pierre à l'édifice.

## Rapport voté à l'unanimité

# Rapport moral du trésorier.

Le trésorier donne le compte-rendu financier pour l'exercice 2017/2018 et indique en préambule que le résultat est positif et le CoDep se porte bien financièrement.

- Résultat 2017-2018 : +2 683 € après dotation aux amortissements.
  - Frais généraux : meilleure ventilation charges / activités
- Capacités d'autofinancement restauré
- Secourisme 90 % des recettes « prestations »
  - 10 % restant essentiellement TIV et divers

- Permet de subventionner les formations techniques
  - 3 500 € payés à la BFH, 2 005 € facturés aux stagiaires
- Permet de renouveler le matériel, dont le mutualisable
  - Secourisme (Pau et BFH) fourniture gracieuse ex rév. RIFAP
  - TIV: achat deux jeux de tampons & calibres (1 200 €)
  - Prestations analyse air à prix coutant des tubes (550 € / an !) etc.
- Dernière année de subventionnement CNDS (qui disparaît).

#### **COMPTE DE RESULTAT : Annexe 2**

• Fait majeur : restauration de la capacité d'auto financement

BILAN: annexe 3

**PREVISIONNEL: Annexe 4** 

• Fait majeur : prise en compte de la disparition du CNDS et des subventions

## **APPROCHE ANALYTIQUE: annexe 4**

• Fait majeur : une bien meilleure attribution des frais de fonctionnement aux activités

## Le comité directeur a mis en place une gestion par « registre » :

- Suivis via un « registre » (Drive) par exercice au secrétariat + trésorier
  - Onglet planning prévisionnel (récupération du planning général)
  - Onglet réalisation = par attribution n° de dossier
    - Provenance = du planning
    - Ou directement entré, (hors planning, modifié, divers)
  - Onglet échéancier de facturation
- Centralise les suivis logistiques, budget & comptables
- Registre spécial séparé pour les suivis des aides allouées par le Codep
- Exercice 17/18: 41% Dépenses 62% Recettes tracées 26 dossiers + 6 aides
  - Et c'était une mise en place!

	DEPENSES	RECETTES
registre	7 386	16 231
aides	3 500	2 005
hors registre	15 158	10 491
COMPTE DE RESULTAT	26 044	28 727
	DEPENSES	RECETTES
registre	28%	56%
aides	13%	7%
hors registre	58%	37%

## Un suivi précis des aides du Codep

- Création tableau de suivi Secrétariat / Trésorier
- Depuis la demande jusqu'aux facturations et paiements
- Dates de demande, du devis BFH, de l'accord Codep, du stage, de la facture BFH, de la facture Codep64
  - o Permet un suivi précis pluri annuel, entre les intervalles des stages et des exercices comptables

## **COMMENTAIRES GENERAUX**

- Meilleure répartitions des dépenses / recettes
  - 41% Dépenses 62% Recettes directement attribuées
  - Moins de dépenses « génériques » malgré une augmentation nécessaire des heures de la secrétaire
  - Gestion de trésorerie intégrant la logistique
- Autres charges de gestion
  - 42% = frais de prise en charge de stages (N4 MF1)
- 62% du total des recettes = secourisme
  - Sans ces recettes = Codep « papier » ressources 3000 €/an + subventions en forte baisse
  - 9% source FFESSM 3% cotisations 7% débours + subventions
  - Secourisme = autonomie et redistributions vers la plongée
  - La disparition du CNDS augmentera encore + la part secourisme
- Augmenter la part formations techniques dans les recettes ?
  - = concurrencer les clubs, ça n'est pas la vocation du Codep

Choix = accompagner : Aides N4 & E3, TSI, Initiateurs, TIV, à perte.

## CONCLUSION

- Une plus grande rigueur, l'objectif fixé l'an passé est atteint
  - Une approche globale des actions et des dépenses vues côté finances et logistiques
  - La trésorerie & la secrétaire parties prenantes dans le planning prévisionnel des activités
- Situation toujours saine
  - un agenda secourisme déjà remplis,
  - permettant un budget prévisionnel
  - et toujours une continuation des aides en conséquence
  - Mais des ressources subventions en forte baisse

## Rapport voté à l'unanimité

# Rapport moral commission environnement :

Historique de l'année 2018 sur la participation du CODEP 64 à la gestion de l'aire marine protégée Natura 2000 et sur l'action menée pour nos propositions de maintien et de rétablissement de la faune et la flore marine sur la côte Basque.

- 21 janvier 2018 demande d'audience au nouveau délégué à la mer de Bayonne, Monsieur Merit, deux demandes aucune réponse !
- 27 février 2018, demande de rencontre suite aux conclusions du comité de DLAL et de l'AFB. Et sur l'éventualité de déposer une demande de subvention à la fondation de France.

<u>Personnes contactées</u>: Messieurs Susperregui (animateur AMP), Larzabal (CIDPMEM), Merit (délégué à la mer), Gallet (CIDPMEM), Ifremer, Le Moigno (Natura 2000), Camain (Yacht Club Adour Atlantique).

- 6 mars 2018 rencontre avec Monsieur Guillaume Barrucq, adjoint à l'environnement de Biarritz.
- 16 mars 2018 réunion local d'Urpean suite aux conclusions du comité de DLAL, présent Marie-Noëlle De Casamajor et Nathalie ? : Ifremer, Monsieur Gallet : CIDPMEM, Grégory Le Moigno et Nicolas Susperregui : AMP, Pierre Sasal, par Skype, JC Harembourre et JJ Leygues : CODEP 64.
- 6 avril 2018, réunion avec Nicolas Susperregui AMP et Marie Noëlle De Casamajor Ifremer à Ciboure locaux du CIDPMEM.
- 26 juillet 2018, réunion à l'université d'Anglet pour projet de subvention DLAL. Avec Nicolas Susperregui (AMP) et Marie-Noëlle De Casamajor (Ifremer). Dossier réorienté sur la science participative, formation des plongeurs du CoDep 64 par l'Ifremer pour la méthodologie de recherche, afin de faire l'enquête sur les Briquets sous contrôle des scientifiques de l'Ifremer. Formation des plongeurs et des référents (responsable des études sur les bateaux) courant avril. Enquêtes sur le terrain courant mai/juin/juillet, faune la plus nombreuse. Il sera fait appel aux plongeurs et bateaux du Codep.
- Demande de rencontre avec les maires d'Hendaye et d'Urrugne pour leurs proposer un cantonnement de pêche sur la zone des Briquets à Hendaye, exemple de la commune de Guéthary.
- 29 septembre 2018, Réunion des présidents de clubs du CODEP 64, pour définir la participation de leurs bateaux et adhérents dans le cadre des sciences participatives pour l'enquête scientifiques sur la zone des Briquets, avant le dépôt du dossier de subvention au DLAL.
- 10 octobre 2018, demande de rencontre avec le président de la communauté d'agglomération du pays Basque, pour lui faire part de notre proposition de réserve marine.
- 1 novembre 2018 dépôt du dossier au DLAL pour l'enquête scientifique sur les Briquets.
- 2 novembre 2018 rencontre avec la mairie d'Hendaye pour présenter notre projet de « cantonnement de pêche », Isabelle Pola et Pascale Roulon : mairie d'Hendaye, Pierre Sasal : CNRS, Michel Crabé, Patrick Lacombe Cazal, Éric St Martin : CODEP 64.
- 20 décembre 2018, défense du projet d'enquête scientifique devant le comité technique du DLAL.

# Rapport voté à l'unanimité

# Journée ramassage déchets en mer.

Le samedi 2 juin 2018 a eu lieu la journée de ramassage et de sensibilisation des déchets marins dans la baie de St Jean de Luz.

Plus de soixante personnes, dont une quarantaine de plongeurs, se sont mobilisées pour débarrasser le fond de la baie et les alentours du fort de Socoa des déchets abandonnés - par négligence - par les utilisateurs de l'espace marin.

Cette année, malheureusement, la pêche a encore été fructueuse. Cannettes, pneus, cannes à pêche, plastiques en tout genre emballages divers, seaux, etc.

Tous les déchets ont été entreposés à la vue des passants, pour tenter de les inciter à une prise de conscience des dégâts que vont occasionner à terme, le plastique sur la faune et la flore marine et sur notre consommation des ressources marines.

Simultanément avait lieu l'opération mondiale « plastic attack », journée de sensibilisation pour dénoncer l'utilisation disproportionnée des emballages dans les grandes surfaces.

Cette action consistait à laisser sur place les emballages, afin que les enseignes de distribution prennent des mesures pour diminuer tous ces emballages inutiles.

En attendant que nos élus et les industriels prennent ce problème à bras le corps, cette indispensable sensibilisation sur ce problème majeur des déchets en mer, doit permettre de nous mobiliser et de nous interroger, au quotidien, sur notre manière de consommer.

L'ensemble de l'ordre du jour étant épuisé à 13hrs, le président souhaite une bonne saison 2018/2019 à l'ensemble et invite les participants à se retrouver au restaurant du centre Nelson Paillou autour d'un repas convivial.

Le Président

Michel CRABE

Midul Culai

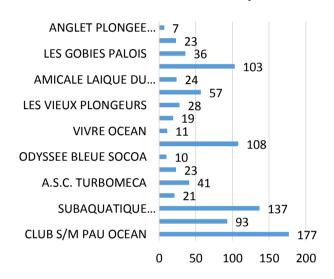
Le secrétaire :

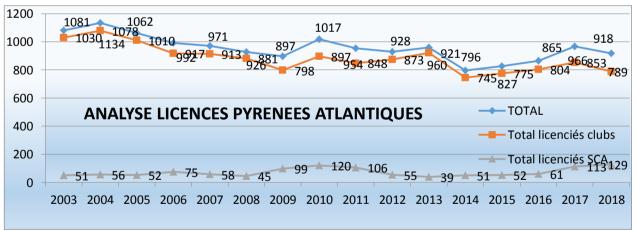
Guy MAZET.

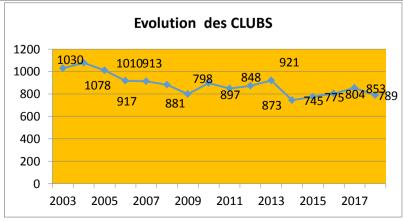
# Annexe 1 Etat des licences dans le 64.

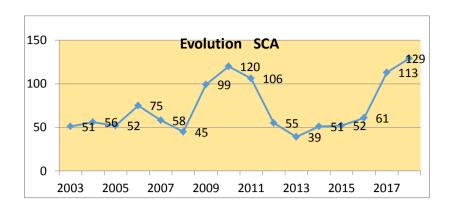
N° du club	Département	Nom du club	Adulte	Junior	Enfant	Homme	Femme	Total
02640001	64	CLUB S/M PAU OCEAN	162	10	5	126	51	177
02640008	64	UNION SPORTIVE DE BIARRITZ	84	9	0	71	22	93
02640013	64	SUBAQUATIQUE URPEAN HENDAYE	133	4	0	92	45	137
02640015	64	A.S.C. DASSAULT BIARRITZ	20	1	0	17	4	21
02640064	64	A.S.C. TURBOMECA	41	0	0	33	8	41
02640128	64	CLUB DE PLONGEE POTTORUA	23	0	0	19	4	23
0264016C	64	ODYSSEE BLEUE SOCOA	8	1	1	7	3	10
0264018C	64	CENTRE DE PLONGEE GUREKIN	99	8	1	82	26	108
0264020C	64	VIVRE OCEAN	11	0	0	8	3	11
02640216	64	CLUB PAU SUB-AQUA PALMES	19	0	0	13	6	19
02640233	64	LES VIEUX PLONGEURS	26	2	0	21	7	28
02640248	64	IZKIRAK PLONGEE	12	2	43	37	20	57
02640261	64	AMICALE LAIQUE DU PERLIC PLONGEE	24	0	0	16	8	24
02640273	64	BAB SUBAQUATIQUE	84	17	2	75	28	103
02640275	64	LES GOBIES PALOIS	34	2	0	22	14	36
02640287	64	CLUB SUBAQUATIQUE NAYAIS	21	2	0	14	9	23
02640326	64	ANGLET PLONGEE OCEAN	7	0	0	6	1	7
		TOTAUX:	808	58	52	659	259	918

# Nombre de licenciés par Club









# **Annexe 2 : COMPTE DE RESULTAT.**

COMPTE DE RESULTAT 2017-2018	CHARGES	<b>PRODUITS</b>	Balance
		1	
60-Achat	1 213		
		18 759	70- Prestations
		359	Débours repas, frais, etc
61 - Services extérieurs	2 356		
		4 200	74- Subventions
62 - Autres services extérieurs	6 113		
Publicité, publication 95			
Déplacements, missions 4967			
Frais postaux / Télécom 1002			
Services bancaires, autres 49			
63- Redevance formation	62		
64- Charges de personnel	5 659		
		2 651	75-Reversements FFESSN
		720	75-Cotisations
65- Autres charges de gestion courante	8 327	1 915	75 Participation des adherents (stages BFH
(stages payés à BFH, frais FNMNS, etc,,) 8186			
Cotisations, affiliations (CDOS, FNMS etc.) 688			
régularisations diverses -547			
67- Charges exceptionnelles	12	123	77-Produit exceptione
68- Dotation aux amortissements	2 302		
TOTAL Cpt RESULTAT 2017-2018	26 044	28 727	2 683

# Annexe 3: BILAN.

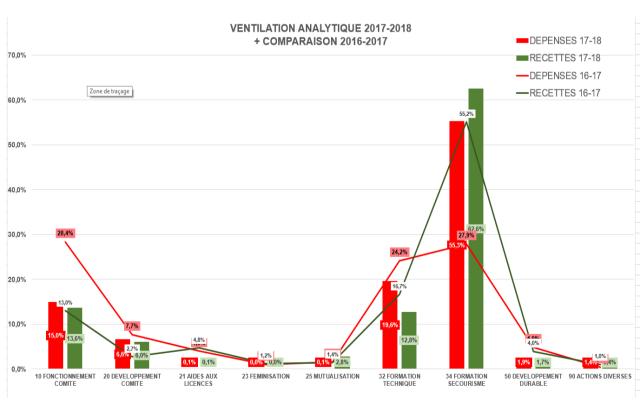
ACTIF  Patrimoine de l'association		PASSIF  Ressources financières de l'association				
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES				
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	8545,93			
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	2683,49			
		Autres fonds associatifs : Subventions				
Autres immobilisations financières	3391,3	d'inverstissement				
Total actif immobilisé 3391,3		Total fonds associatifs et réserves 11229				
ACTIF CIRCULANT		DETTES				
Créances	364	Emprunts et dettes accumulées	0			
Disponibilités / Trésorerie	7474,12	Fournisseurs et comptes rattachés	0			
Charges constatées d'avance	0	Fiscales et sociales (cotisations sociales à regler)	0			
Total actif circulant	7838,12	Produits constatés d'avance	0			
		Total dettes	0			
TOTAL ACTIF	11229,42	TOTAL PASSIF	11229,42			

# **PREVISIONNEL: Annexe 4**

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	CHARGES	PRODUITS	
60-Achat	1 300	]	
	•	17 000	70- Prestations
		400	Débours repas, frais, etc
61 - Services extérieurs	2 100		
		800	74- Subventions
62 - Autres services extérieurs	5 260		
Publicité, publication 200			
Déplacements, missions 4000			
Frais postaux / Télécom 1000			
Services bancaires, autres 60		_	
63- Redevance formation			
64- Charges de personnel	6 000		
		2 680	75-Reversements FFESSM
		720	75-Cotisations
65- Autres charges de gestion courante	7 200	1 800	75 Participation des adherents (stages BFH)
(stages payés à BFH, frais FNMNS, etc,,) 6300			
Cotisations, affiliations (CDOS, FNMS etc.) 900			
67- Charges exceptionnelles	0	48	77-Produit exceptionel
68- Dotation aux amortissements	1 588	]	
TOTAL Cpt RESULTAT Prévisionnel	23 448	23 448	

• Fait majeur : prise en compte de la disparition du CNDS et des subventions

# **APPROCHE ANALYTIQUE: annexe 5**



• Fait majeur : une bien meilleure attribution des frais de fonctionnement aux activités